



Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Reçu en préfecture le 26/06/2015

Affiché le
ID : 033-200027068-20150623-2015_06_080-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SEANCE DU 23 JUI 2015

2015-06-080 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER				Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE				Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	35	12	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			47

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE

ASSOCIATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE PAR LES ACTIVITÉS TECHNIQUES (ASPAT) : SUBVENTION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge de la Politique de la ville, de l'insertion et du CISPD,

L'Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques (ASPAT) a développé, à la demande de l'Antenne Girondine d'Insertion (AGI) du Conseil Général de la Gironde, du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Libournais et de la Mission Locale du Libournais, une action de mobilité sur le Libournais depuis juillet 2009.

Dès 2010, la Communauté de communes du Nord Libournais ont accompagné ce projet au regard de son utilité sociale en faveur des personnes en recherche d'emploi.

En effet, l'association propose la réparation et la mise à disposition de véhicules 2 roues, (vélo, mobylette, scooter) pour des personnes en démarche d'insertion professionnelle afin qu'elles puissent se rendre sur leur lieu de travail, de formation ou de stage.

La mise à disposition se fait via les organismes prescripteurs qui ont, au préalable, adhéré à la charte d'accès. On peut souligner que le prescripteur principal est la Mission Locale du Libournais (66 prescriptions, soit 29%), suivie des Maison Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (14%), de Pôle Emploi (1,2%) et du PLIE (9,6%). Concrètement, la mise à disposition des cyclomoteurs comprend le casque, l'antivol et l'assurance. Pour une mobylette ou un scooter, respectivement, une caution de 200 ou 300 euros est demandée et la participation financière s'élève à 18 ou 24 euros hebdomadaire. Pour un vélo, la caution s'élève à 50 euros et la location hebdomadaire est de 6 euros.

Outre l'ouverture du garage social à Libourne, l'association développe avec son atelier mécanique des points relais sur tout le territoire : Coutras, Saint-Médard de Guizières, Saint-Denis de Pile. Autrement dit, l'association assure une couverture équitable du territoire au plus proche des bénéficiaires.

Enfin, fin 2013, l'ASPAT a élargi son offre de véhicules en proposant à la location deux voitures qui ont été données à l'association ; l'objectif étant de proposer une solution plus adaptée aux travailleurs temporaires qui effectuent de plus longs trajets pour se rendre sur leur lieu de travail. Le coût de location journalier est de 7 euros et la caution demandée s'élève à 300 euros.

En 2014, sur la totalité de son territoire d'intervention :

Le projet d'aide à la mobilité développé par l'ASPAT a concerné 228 personnes, soit 39% de plus qu'en 2013.

Le public masculin reste majoritaire dans l'utilisation des services de l'ASPAT (68% en 2014 – 70% en 2013).

Les jeunes de 18 à 25 ans représentent 43% des utilisateurs, soit une nouvelle diminution par rapport à 2013, où ils étaient 51%. Ceci s'explique par la mise à disposition d'automobiles qui bénéficient au public plus âgé.

En 2014, sur le territoire de La Cali :

Parmi les 228 bénéficiaires, on observe une augmentation du nombre d'utilisateurs issus de la Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) : 155 personnes soit 68% des utilisateurs en 2014 contre 64.5% en 2013 (110 personnes).

Il est à préciser que 121 personnes ont fait appel au service de mise à disposition de véhicule et 34 au service de réparation. Ceci a permis à 104 bénéficiaires d'accéder à un emploi, à 33 d'accéder à un stage ou une formation et à 18 de poursuivre leur recherche d'emploi.

Il est convenu que les engagements financiers de la collectivité soient inscrits dans le cadre d'une convention d'objectifs et de partenariat entre La Cali et l'association. Ce document contractuel a pour but de rappeler et préciser les engagements respectifs entre les parties sur l'année 2015.

Il convient de rappeler que l'association, sous plan de sauvegarde depuis le 13 mai 2014, a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de sa situation financière et clôture ainsi l'année 2014 avec un excédent de trésorerie.

Considérant le frein réel que constitue l'absence de mobilité pour un retour à l'emploi,

Considérant l'objectif d'insertion professionnelle des publics demandeurs d'emploi que se fixe La Cali,

Considérant que le prêt de 2 roues et de voitures aux personnes en recherche d'emploi est une des réponses qui permet d'atteindre cet objectif,

Considérant dès lors l'intérêt pour l'agglomération à encourager cette activité à rester implantée sur le Libournais,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (47 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 17 800 euros à l'ASPAT en trois fois :
 - 35% suite au vote de la délibération et à la signature de la convention, soit 6 230 euros,
 - 35% en septembre 2015, soit 6 230 euros,
 - Et 30% à la production du bilan 2015 qui justifiera de la poursuite de l'activité et du maintien de la structure sur le territoire jusqu'au 31 décembre 2015, soit 5 340 euros.
- signer la convention d'objectifs 2015 afférente entre la Communauté d'agglomération du Libournais et l'ASPAT précisant les modalités d'atteinte de ces objectifs et conditionnant l'octroi de la subvention.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire / compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour exécution conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais
Gironde



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

IN 2015-20150623-2015_06_081-DE

SEANCE DU 23 JUI 2015

2015-06-081-1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER				Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE				Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	35	12	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			47

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) – SUBVENTION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne Fonteneau, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville, à l'insertion et au CISPD,

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Son objectif est de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de son antenne libournaise, le CIDFF reçoit un public nombreux (environ 1000 personnes par an), domicilié principalement sur le territoire de la Cal, majoritairement féminin (80%) et le plus souvent en grande difficulté sociale, familiale, personnelle et professionnelle.

Les actions développées aujourd'hui sur son antenne libournaise peuvent être réalisées dans le cadre d'un accueil individuel ou de manière collective et concerner différents domaines, mais toutes visent le même objectif de promotion de l'égalité, de l'accès à l'autonomie du public (particulièrement des femmes) et de la lutte contre les violences.

Le travail complémentaire de la juriste, de la conseillère emploi et de la psychologue du CIDFF permet de faire évoluer les situations et de donner aux femmes accueillies un réel sentiment de prise en charge globale de leurs problèmes.

Il est à noter une sollicitation particulière des victimes de violences sur le territoire communautaire auprès de la juriste et de la psychologue du CIDFF. Cela amène le CIDFF à développer une collaboration spécifique avec ses partenaires du Libournais sur cette problématique.

LES ACTIVITES MENEES EN 2014

1/ Le soutien psychologique

Le soutien psychologique du CIDFF, sur l'antenne de Libourne, est destiné tout particulièrement aux personnes qui rencontrent des difficultés au sein de la famille, et notamment les victimes de violences de couples. Ainsi, 29 femmes ont été accompagnées par la psychologue au CIDFF de Libourne en 2014 au cours de nombreux entretiens individuels, contre 39 en 2013 (**soit une baisse de 25.6 % par rapport à 2013**).

A noter en 2014 :

- 90 % étaient victimes de violences,
- 27 % d'entre elles avaient moins de 35 ans,
- 65 % avaient entre 36 et 60 ans,
- 8 % plus de 60 ans,
- 50 % étaient domiciliées à Libourne,
- 50 % dans des communes plus éloignées (Coutras, Castillon, etc.).

2/ L'accès au droit

Plusieurs objectifs :

- Permettre aux femmes d'exprimer leurs difficultés, connaître leurs droits et les faire valoir,
- Permettre aux hommes et aux femmes de s'interroger sur la question de l'égalité,
- Apporter une réponse en matière de droit de la famille, droit des victimes, droit pénal, droit du travail, droit de la consommation, etc.

Les permanences d'accès au droit ont été fréquentées par 854 personnes en 2014, contre 647 en 2013 (**soit une augmentation de 32 % par rapport à 2013**).

Le CIDFF a notamment accueilli et/ou accompagné 224 personnes victimes de violences, contre 158 en 2013 (**soit une augmentation de 41.8 % par rapport à 2013**).

Personnes reçues	854
Nombre de demandes	2594
Droit des personnes/Droit de la famille (état civil, filiation, tutelle, mariage, nationalité, union libre, PACS, autorité parentale, rupture, obligation alimentaire, succession, régimes matrimoniaux, procédure, etc.)	50.4 %
Législation sur les biens et procédure (consommation, dettes, voies d'exécution, droit locatif, procédures, droit des affaires, administration, droit pénal hors violences sexistes, etc.)	19.7 %
Violences sexistes (infractions, violences conjugales, procédure, viol/inceste, abandons de famille, etc.)	20 %
Droit du travail	7.4 %
Vie quotidienne, droits sociaux (hébergement, garde d'enfant, santé, etc.)	2.5 %
Total	100 %

Profil :

- 676 femmes
- 153 hommes
- 12 couples
- 13 professionnels
- 56.7 % ont entre 26 et 55 ans
- 63.7 % vivent seul-e-s
- 56.9 % sont en emploi

3/ L'insertion professionnelle

Les personnes en recherche d'emploi sont adressées au CIDFF à Libourne par des partenaires et peuvent être suivies dans 3 dispositifs :

- Le Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (BAIE) est un espace d'accueil, de parole et d'écoute, ouvert à toute personne en recherche de solutions concernant son insertion professionnelle,
- Des interventions collectives,
- L'action « TANDEM vers l'emploi » pour les femmes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), action financée par le Conseil Départemental de la Gironde et menée conjointement avec la Maison de la Promotion Sociale (MPS).

4/ Des interventions collectives

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Un stage de citoyenneté,
- Une projection et un débat lors de la journée internationale du Droit des femmes,
- Des interventions autour de l'insertion,
- L'accueil des personnes victimes de violences de couples à la Maison F. Constant.

5/ La mobilisation du partenariat

L'antenne Libournaise du CIDFF mène ses actions sur le territoire en partenariat avec de nombreuses associations, institutions locales et commissions sans lesquelles le travail mené sur le terrain ne pourrait être efficace.

Les actions menées par le CIDFF s'inscrivent dans le cadre de deux des quatre axes prioritaires d'intervention d'intérêt communautaire du CISPD : la lutte contre les violences intrafamiliales et le développement de l'accès aux droits.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (47 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de soutenir l'action du CIDFF à hauteur de 10 000 euros au titre de son activité générale menée au sein de l'antenne située à Libourne,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - article 6574 – service gestionnaire et destinataire CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BLISSON



Pour expédition conforme
Philippe BLISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Envoyé en préfecture le 26/06/2015
Reçu en préfecture le 26/06/2015
N° 15_06_082-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS**

SEANCE DU 23 JUIN 2015

2015-06-082- 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NMET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DI CORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER				Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE				Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	35	12	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			47

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

INSTITUT DON BOSCO - SERVICE « VICT'AID » : SUBVENTION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne Fonteneau, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville, à l'insertion et au CISPD,

Dans le cadre du CISPD, un des axes prioritaires d'intervention concerne la lutte contre les violences intrafamiliales et l'accueil des victimes.

Le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco met en œuvre des moyens pour répondre à la mission d'intérêt général d'aide aux victimes sur le territoire de La Cal.

Il réalise ainsi des permanences juridiques et psychologiques et reçoit en priorité les habitants du ressort du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Libourne.

Il met également à disposition un travailleur social, depuis septembre 2012, au sein de la Compagnie de Gendarmerie de Libourne dont l'objectif est de garantir une prise en charge des personnes en situation de détresse sociale et des victimes repérées par les gendarmes lors de leurs interventions (accueil, écoute, soutien, conseil, information et orientation).

1/ Permanences juridiques et psychologiques

En 2014, le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco a assuré :

- 144 demi-journées de permanences juridiques au Tribunal de Grande Instance de Libourne,
- 84 demi-journées de permanences psychologiques à la Maison des Associations de Libourne.

Ces permanences ont permis de recevoir 244 personnes en 2014, contre 147 en 2013, **soit une augmentation de 66 % par rapport à 2013 :**

- 189 d'entre elles ont bénéficié d'au moins 2 entretiens
- 220 ont déposé plainte
- 157 femmes et 87 hommes
- 37 % des orientations ont été faites par la gendarmerie
- 34 % des orientations ont été faites par les différents services du TGI de Libourne
- Une qualification pénale variable : 155 atteintes à la personne dont 126 violences, 72 atteintes aux biens et 17 accidents de la circulation
- Des violences dont les causes diffèrent : 40 faits de violences au sein du couple, 41 faits par des personnes extérieures, 45 faits dans la sphère familiale, 17 faits dans le cadre du travail et 6 autres faits

Au cours de l'année 2014, le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco a réalisé 457 entretiens juridiques, 78 aides à la constitution de partie civile, 22 aides à la constitution de dossier en vue d'une audience, 1 aide à la constitution d'un dossier d'aide juridique, 4 dossiers auprès de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions et 19 dossiers auprès du service d'aide au recouvrement des victimes d'infractions.

De plus, le service « Vict'Aid » a accompagné 37 victimes lors des audiences.

Sur les 244 personnes reçues en 2014, 89 étaient originaires du territoire communautaire, contre 65 en 2013, soit une augmentation de 36.9 % par rapport à 2013.

A noter, l'accroissement de l'activité du service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco est lié à la création du Bureau d'Aide aux Victimes et à l'intégration au TGI du secteur du Blayais.

Les permanences sont bien identifiées, les délais d'attente s'allongent et le service « Vict'Aid » est en attente de l'ouverture du Point d'Accès au Droit afin de renforcer sa capacité d'accueil.

2/ Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales aux côtés de la gendarmerie nationale

En 2014, il y a eu :

- 108 journées de permanences sociales à la compagnie de gendarmerie de Libourne
- 42 demi-journées de permanences sociales à la gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande
- 43 permanences sociales à la gendarmerie de Castillon-la-Bataille
- 43 demi-journées au siège de l'association consacrées à la réunion d'équipe et/ou de régulation
- 43 demi-journées consacrées à du travail personnel ou à des démarches à Bordeaux

Ces permanences sont assurées par une travailleuse sociale dont les objectifs sont de :

- Détecter des situations de détresse sociale en vue d'établir des relais avec les services sociaux du territoire dans une dynamique de prévention générale
- Garantir une prise en charge sociale des personnes en situation de détresse sociale et/ou victimes repérées par la gendarmerie lors de leurs interventions ou se présentant spontanément
- Travailler en coordination avec les MDSI, les gendarmes, les magistrats et d'autres professionnels du territoire

La travailleuse sociale a aidé 252 victimes en 2014 (11 hommes et 241 femmes) dont 56.7% étaient originaires du territoire communautaire.

A noter, en 2013, elle avait aidé 246 victimes, soit une hausse de son activité de 2.4% en 2014.

Par ailleurs, à la demande de l'hôpital Robert Boulin notamment, les interventions en urgence ont été très nombreuses.

Il ressort aussi que 45 des 252 victimes aidées en 2014 présentaient une vulnérabilité et 134 étaient déjà connues (69 de la gendarmerie, 29 des MDSI et 36 de l'association).

En parallèle des 252 victimes aidées, 353 enfants étaient également concernés. Parmi eux, 75 ont subi directement des violences sexuelles, physiques ou par négligence.

Les violences psychologiques sont les plus importantes car elles représentent souvent une étape, avec les violences verbales, vers les violences physiques et sexuelles.

Sur les 128 plaintes et les 15 renseignements judiciaires déposés, l'intervenante sociale a accompagné plusieurs victimes dans leur démarche. C'est le cas pour :

- 3 renseignements judiciaires
- 22 plaintes
- 4 compléments de plainte

L'alcool est un des paramètres à prendre en compte lors des violences conjugales.

De plus, même si elles restent moindres, les violences avec armes sont de plus en plus préoccupantes.

La première prise de contact est dans la plupart des cas par téléphone et une rencontre avec la travailleuse sociale a eu lieu pour 89 personnes.

Après entretien(s), 244 ont été orientées :

- 25.8% vers les MDSI
- 21% vers la psychologue de l'association
- 11% vers la juriste de l'association
- 16% vers le service juridique du CIDFF
- 1.2% vers le soutien psychologique du CIDFF
- 18% vers d'autres associations

Dans un contexte budgétaire contraint, il est proposé de reconduire le soutien financier de La Cali au même niveau qu'en 2014.

Le soutien au service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco se justifie principalement par son activité croissante et par son implication dans le travail mené avec le CISPD de La Cali, notamment dans la mise en place d'un hébergement d'extrême urgence sur le territoire communautaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 11 juin 2015,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (47conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de soutenir l'action du service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco à hauteur de 13 429 euros :
 - o 10 029 euros au titre du poste de la travailleuse sociale,
 - o 3 400 euros au titre des permanences juridiques et psychologiques,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - article 6574 - service gestionnaire et destinataire CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Le Président,
Philippe BUISSON


Expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 29/06/2015
 Affiché le 01/07/2015
 ID : 033-200027068-20150623-2015_06_083BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-083- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADÉ				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NNET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

 Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE**CENTRE SOCIO-CULTUREL « PORTRAITS DE FAMILLES » : SUBVENTION 2015**

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge de la Politique de la ville, de l'Insertion et du CISPD,

En 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) et le CSC « Portraits de Familles » ont signé une convention d'objectifs pluriannuelle (2013-2014) qui définit les engagements respectifs entre les deux parties.

Fin 2014, le CSC a procédé à l'évaluation de son activité sur la période 2013-2014, au regard de l'agrément conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde.

Ainsi, cette évaluation a permis de mettre en avant que de nombreuses actions étaient mises en œuvre au bénéfice des 298 adhérents et de toutes les autres familles participantes, mais non adhérentes : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, etc.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil CAF » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice de tous les allocataires de ce secteur.

En outre, cette évaluation a été menée de façon participative auprès des habitants, des partenaires associatifs et institutionnels, ce qui a permis de redéfinir les attentes de chacune de ces parties prenantes. Elle a donc servi de point de départ pour proposer un nouveau projet social afin de solliciter un nouvel agrément de la CAF pour la période 2015-2018. La CAF a accordé l'agrément en date du 14 décembre 2014.

Aussi, le projet social pour les quatre années proposé par le CSC « Portraits de Familles » vise à proposer des services aux familles du secteur de Guîtres sur les thématiques suivantes :

- Vie de famille : faciliter l'accès aux droits et à l'information, développer l'information et l'accès aux vacances pour tous, favoriser les rencontres conviviales et soutenir les parents dans leur rôle éducatif, accompagner les personnes dans leur gestion du quotidien.
- Culture et rencontre : favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous et encourager les pratiques culturelles amateurs, développer les apprentissages et valoriser potentiels et compétences de chacun.
- Soutien à la vie associative : accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs, connaître les associations, favoriser les rencontres et les échanges inter-associatifs et faciliter l'émergence d'un projet commun, faciliter l'insertion des jeunes dans la vie associative et valoriser leurs compétences.

En définissant et en mettant en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble des familles du secteur de Guîtres, il convient de souligner que le CSC « Portraits de Familles » s'inscrit dans le champ d'actions transversales couvert par la compétence « Politique de la ville ».

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (49 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention annuelle de 41 500 euros, au titre de « l'animation globale et de la coordination »,
- verser une subvention annuelle de 10 000 euros, au titre de « l'action ludothèque »,
- signer la convention d'objectifs afférente.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire CSOC2 - fonction 520 pour l'animation globale et la coordination,
- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire COOR0 - fonction 522 pour l'action « ludothèque »

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 1/7/2015 et de la publication, le 1/7/2015.
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Envoyé en préfecture le 26/06/2015
 Affiché le 26/06/2015
 ID : 033-200027068-20150623-2015_06_084-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-084- 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
 Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADÉ				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

 Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD SUBVENTION 2015 POUR DES ACTIONS DE GUSP (GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE)

Sur proposition de Madame Fabienne Fonteneau, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville, à l'insertion et au CISPD,

La Gestion urbaine de Proximité (GUP) est une démarche territorialisée et inter-partenaire qui répond à un impératif de proximité. Elle a permis la mise en place de comités techniques qui regroupent les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants.

En 2014, la GUP a évolué en Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) ce qui a permis aux comités techniques de développer des actions transversales ayant un impact collectif ou/et individuel en plaçant l'humain au cœur de l'urbain et ainsi de concourir à la prévention de la délinquance et au renforcement de la tranquillité publique.

PRESENTATION DES ACTIONS EN 2014

ACTION 1/ MEDIATION CULTURELLE ET CITOYENNETE

- Les objectifs
 - Faciliter l'accès des habitants des quartiers Est et Centre-ville aux équipements culturels et patrimoniaux de la commune,
 - Accompagner la découverte et l'apprentissage des comportements à adopter dans des lieux publics ciblés.
- Le contenu
 - Visites des expositions proposées par le Musée de la Ville de Libourne :
 - Inscription aux ateliers pattes bleues : trois après-midis par semaine pendant les vacances scolaires
- Les publics cibles
 - Adultes et jeunes des quartiers Est et Centre-ville.

ACTION 2/ MEDIATION SPORTIVE ET CITOYENNETE

- Les objectifs
 - Animer les quartiers Est et Centre-ville par l'intermédiaire d'activités sportives pour mobiliser et fédérer les résidents,
 - Faciliter l'accès des habitants de ces deux quartiers aux équipements sportifs de la ville,
 - Accompagner la découverte de certains domaines sportifs et l'apprentissage des comportements à adopter dans des lieux publics ciblés.
- Le contenu
 - 4 journées ont été prévues pendant les vacances scolaires sur 4 sites sportifs différents, avec des ateliers de découverte (tir sportif, tir à l'arc, boxe, escrime, nage, canoë, etc.) et une forte mutualisation des compétences interservices et associatives.
- Les publics cibles
 - Adultes et jeunes des quartiers Est et Centre-ville.

BILAN DES ACTIONS EN 2014

Les actions de la GUSP	Type d'action	Nombre d'actions	Nombre de participants (moyenne)	Résultats
Comité technique	Action de coordination	10	15	<ul style="list-style-type: none"> Dynamisation et augmentation du partenariat Mutualisation des compétences
Fête des voisins, animations (noël, halloween, etc.)	Action de convivialité	3	40	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des habitants à l'échelle du quartier Rencontres, échanges, discussions Augmentation des initiatives citoyennes Occupation des locaux des résidences Peyronneau et Peyregourde. Occupation des espaces verts de la résidence
Action de médiation culturelle et de découverte des sports		8	20	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation des espaces sportifs et culturels de la ville Accès à la culture Accès à des sports peu pratiqués Apprentissage des comportements
		4		
Jardins partagés en pied de cité	Réunions de mobilisation des habitants	6	30	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser l'image du quartier Augmentation des initiatives citoyennes (création d'une association de jardiniers) Hausse du sentiment d'appartenance à son quartier, à la ville Intensifications des actions dans le quartier L'inclusion sociale et la socialisation des personnes Développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le quartier Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté
	Réunions de création de l'association de jardiniers	5	12	

En 2015, la Ville de Libourne poursuit plusieurs objectifs :

- Continuité des missions existantes et des actions qui contribuent au maintien de la tranquillité publique,
- Ouverture des « Jardins de Max » en pied de cité (Résidence Peyregourde),
- Pérennisation des actions de développement social dans le cadre de la GUSP (médiation sportive et citoyenneté, médiation culturelle et citoyenneté, médiation par les pairs (9/10 ans), etc.),
- Partenariat avec Unis-cité et le bailleur Gironde Habitat sur la mise en place d'actions :
 - Animation pour les enfants et les jeunes (en contrat service civique),
 - Atelier de recherche « mémoire de la résidence Peyronneau »,
 - Questionnaires auprès des personnes âgées de la résidence (amélioration de l'habitat, rupture de l'isolement, etc.).

Comme en 2014, la Ville de Libourne sollicite La Cali à hauteur de 2 800 euros pour l'année 2015.

En outre, ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un des quatre axes prioritaires d'intervention d'intérêt communautaire du CISPD de La Cali : l'amélioration de la tranquillité publique.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD en date du 11 juin 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 15 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Par 48 voix pour et une abstention (Monsieur Redon),

Le Conseil communautaire décide :

- de soutenir les actions de prévention et de tranquillité publique menées sur la Ville de Libourne à hauteur de 2 800 euros ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - article 657341 - service gestionnaire et destinataire CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Publié le 06/07/2015

Diffusé le

ID : 632-200937069-20150623-2015_06_085-DE

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-085- 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO (ALP) : SUBVENTION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne Fonteneau, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville, à l'insertion et au CISPD,

Le service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado » propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes pouvant permettre de mieux apprécier la situation de la victime ou de l'auteur au moment du passage devant un tribunal.

L'objectif de ce service est triple :

- Prévention de la récidive,
- Prévention et identification des conduites à risque,
- Repérage, conseil, orientation et accompagnement aux soins des personnes.

Un travail tout particulier est mené avec le Tribunal de Libourne afin de mettre en place ce service, et notamment proposer des stages alternatifs aux poursuites en matière de conduite sous l'emprise alcoolique ainsi que pour l'usage de produits stupéfiants.

Plus globalement, ce service mène des enquêtes sociales qui permettent de connaître de manière vérifiée la situation familiale, sociale et professionnelle d'une personne faisant l'objet d'une poursuite judiciaire. Ce travail ne se réduit pas à un simple recueil d'informations. L'intervenant a pour mission d'évaluer la situation de la personne rencontrée et de faire des propositions pour favoriser son insertion ou éviter son incarcération. L'étude sociale s'inscrit dès lors dans une logique d'individualisation de la réponse judiciaire.

Le service peut mener également des enquêtes de personnalités qui visent à éclairer les magistrats dans leur prise de décision, mais également à personnaliser la sanction. Il s'agit d'un dispositif d'investigation visant une évaluation du parcours et de la situation actuelle d'une personne poursuivie ou d'une victime d'infraction pénale.

Au cours de l'année 2014, 20 personnes venant de La Cali ont été reçues par le service des enquêtes pénales, dont :

- 19 personnes dans le cadre des enquêtes sociales,
- 1 personne dans le cadre des enquêtes de personnalité.

Les communes concernées sont :

- Coutras : 4
- Lalande-de-Pomerol : 1
- Libourne : 10
- Saint-Médard-de-Guizières : 3
- Saint-Seurin-sur-l'Isle : 2

Identification des personnes reçues dans le cadre des enquêtes sociales rapides (19)

- **Sexe :**
 - Hommes : 19 - Femmes : 0
- **Age :**
 - Moins de 18 ans : 0
 - de 18 à moins de 21 ans : 0
 - de 21 à moins de 30 ans : 9
 - 30 ans et plus : 10
- **Nationalité :**
 - Française : 19
 - Autre : 0

- **Nature de l'infraction à l'origine de l'enquête sociale rapide :**

- Atteintes aux personnes
 - Coups et blessures volontaires : 2
 - Violences conjugales : 1
 - Proxénétisme : 1
 - Outrages : 1
- Délits routiers
 - Conduite en état d'ivresse : 6
 - Conduite sans permis : 2
- Législation des stupéfiants : 5
- Législation des étrangers : 1

Identification des personnes reçues dans le cadre des enquêtes de personnalité (1)

- **Sexe :**
 - Hommes : 1
- **Age :**
 - De 18 à moins de 21 ans : 1
- **Nature de l'infraction à l'origine de l'enquête de personnalité :**
 - Viol : 1

En 2014, La Cali a soutenu cette association à hauteur de 997.50 euros dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention de la délinquance, participation proportionnelle à la fréquence des interventions en 2013 (57 personnes).

En outre, cette action s'inscrit dans le cadre d'un des quatre axes prioritaires d'intervention d'intérêt communautaire du CISPD de La Cali : le développement de l'accès aux droits.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 11 juin 2015,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 15 juin 2015,

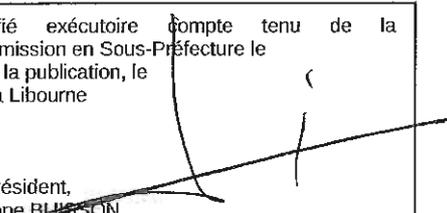
Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (49 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de continuer à soutenir cette association à hauteur de 350 euros, participation proportionnelle à la fréquence des interventions en 2014 (20 personnes),
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - article 6574 – service gestionnaire et destinataire CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Le Président,
Philippe BISSON


Pour expédition conforme
Philippe BISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
 D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Reçu en préfecture le 26/06/2015

Affiché le

ID : 033-200027068-20150623-2015_06_086-DE

SEANCE DU 23 JUI 2015

2015-06-086- 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
 Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADÉ				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

 Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE

ASSOCIATION PLIE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) adhère à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays du Libournais créée depuis 1996.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Pour cela, une équipe de 10 intervenants sur les territoires qui accompagne les personnes prises en charge par le dispositif comme suit : 5 référents de parcours, 2 chargés de relations entreprises et 3 référents emploi.

Les fonctions des référents de parcours consistent à assurer un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi. Il s'agit donc principalement :

- d'assurer des fonctions d'accueil, de conseil et de suivi.
- d'accompagner dans la proximité chaque participant en parcours PLIE jusqu'à 6 mois après son intégration à l'emploi,
- et de coordonner pour cela toutes les démarches liées au parcours d'insertion du participant en mobilisant toutes les compétences et moyens nécessaires.

Les Chargés de Relations Entreprises ont en charge les missions suivantes :

- rechercher des offres d'emploi adaptées au public ciblé,
- mettre en relation, sur les offres d'emploi recueillies, les employeurs concernés avec les salariés potentiels,
- assurer un suivi employeur et salarié et ce, jusqu'au sixième mois de contrat pour les contrats de travail durables,
- favoriser les rencontres entre employeurs potentiels et participants du PLIE par la mobilisation des entreprises partenaires sur des actions spécifiques (visites entreprises, tables rondes, entretiens relais, essais en milieu de travail).

En 2014, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle du Pays du Libournais, on peut retenir les points suivants :

- 650 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé vers l'emploi contre 610 en 2013. Parmi elles, 250 ont intégré le dispositif en 2014.
- Sur ces 650 participants :
 - 61% sont des femmes,
 - 39 % sont bénéficiaires du RSA,
 - 39 % n'ont aucune qualification,
 - 35 % sont titulaires d'un CAP ou BEP.
- Pour favoriser le retour à l'emploi de ces personnes, 702 actions en termes d'emploi, de formation et d'insertion ont été mobilisées dont :
 - 92 CDI ou CDD > 6 mois,
 - 384 CDD < 6 mois,
 - 97 emplois aidés,
 - 24 créations d'activités,
 - 105 formations.
- 246 participants sont sortis du dispositif au 31/12/2014. Parmi eux :
 - 87 ont trouvé un emploi stable (> 6 mois),
 - 34 ont été positionnés sur une qualification longue ou l'ont validée,
 - 58 n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement,
 - 67 n'ont pas pu donner suite pour raison administrative (déménagement, etc.).

En 2014, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle de la Cal, on peut retenir les points suivants :

- Les référentes de parcours ont accompagné 386 participants dont :
 - 235 femmes (61% du public),
 - 323 personnes peu qualifiées (84% de femmes),
 - 207 bénéficiaires des minimas sociaux (54% de femmes),
 - 63 ont bénéficié d'une sortie positive (Emploi et Qualification),
 - 77 sont sortis pour motif administratif ou abandon (déménagement).
- Les Chargés de Relations Entreprises ont assuré :
 - 678 contacts avec des entreprises,
 - La collecte de 120 offres d'emploi,
 - La prise en charge de 62 personnes en qualité de « référents d'étapes ».

Les données présentées par le Plan Libournais d'Insertion par l'Economique sur les caractéristiques sociales et économiques de ses participants attestent de la nécessité d'assurer une offre d'accompagnement renforcé vers l'emploi. Ce constat s'apprécie par ailleurs au regard de l'augmentation de 6.4% du nombre de demandeurs d'emploi sur la zone d'emploi de Libourne entre janvier 2014 et janvier 2015, et sachant que 21.7% de ces demandeurs sont âgés de plus de 50 ans et 41.6% sont inscrits au chômage depuis plus d'un an.

Ainsi, il convient de poursuivre le travail partenarial engagé et il est proposé de reconduire l'adhésion et l'attribution au titre de l'année 2015 d'une cotisation annuelle à l'association du Plan Libournais d'Insertion par l'Economique. Ainsi, la cotisation pour l'année 2015 s'élève à 70 561.26 € soit 0,99 € par habitant pour une population totale de 71 274 habitants en 2015.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (49 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non-participation (*Madame Fabienne Fonteneau*)

Le Conseil communautaire décide :

- de verser la cotisation annuelle de 70 561.26 € au PLIE,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat afférente.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour exécution conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS
Gironde



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Affiché le 26/06/2015

ID : 633-200937069-20150623-2015_06_087-DE

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-087- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADÉ				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NMET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE

MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2015

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge de la Politique de la ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) adhère à la Mission Locale du Libournais qui agit dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire communautaire par le biais de 5 antennes : Coutras, Guîtres, Libourne, Saint-Denis de Pile et Saint-Seurin sur l'Isle.

Parmi le bilan présenté par la Mission Locale du Libournais pour l'année 2014 sur le territoire de La Cali, on peut retenir les éléments suivants :

- Un nombre de jeunes accueillis en augmentation : de 1 785 en 2013 à 1 950 en 2014 (soit une hausse de 8,2 %), parmi lesquels 735 ont été reçus en premier accueil,
- Un nombre de suivis (contact par entretien, téléphone, email, courrier, etc.) stable : 17 265 en 2014 et 18 246 en 2013
- Un niveau de qualification toujours très bas : 26% des jeunes ont un niveau infra 5 (soit un niveau de 3^{ème}),
- Un accès à la formation important : 325 jeunes ont pu ainsi accéder à une formation par l'intermédiaire de la Mission Locale,
- Des résultats positifs en matière d'emploi : 751 contrats de travail ont été signés – parmi ces contrats, 148 jeunes ont bénéficié d'un emploi durable, c'est-à-dire d'une durée supérieure à 6 mois. En outre, 35 contrats en alternance ont été conclus.

Au regard du rôle rempli par la Mission Locale du Libournais au titre de l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, il est donc proposé d'attribuer au titre de l'année 2015 une cotisation de 134 707,86 euros.

Il convient de préciser que la cotisation par habitant a été maintenue au montant établi en 2014 à 1,89 euros selon la décision de l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Libournais en date du 21 mai 2015. L'augmentation de la cotisation par rapport à 2014 (134 186,22 €) s'explique donc par l'évolution démographique de La Cali (71 274 habitants en 2015 pour 70 998 en 2014).

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,
Vu l'avis de la Commission politique de la ville en date du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (49 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et deux non-participation (Mesdames Hardy et Venayre)

Le Conseil communautaire décide de verser la cotisation de 134 707,86 € à la Mission Locale du Libournais,

Imputations budgétaires au budget principal :

- Cotisation : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





Envoyé en préfecture le 26/06/2015
Élu le 23/06/2015
Affiché le 23/06/2015
ID : 033-200027068-20150623-2015_06_088-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-088- 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY			
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NIVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULNIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	13	
Catherine BERNADEAU				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			49

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE

SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE DE COUTRAS AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR LA PERIODE 2015-2020

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge de la Politique de la ville, de l'insertion et du CISPD,

La Politique de la Ville désigne la politique mise en œuvre par les pouvoirs publics pour réduire les inégalités entre les territoires sur le plan du développement social et culturel, de la santé, de l'emploi, de la revitalisation économique, de la rénovation urbaine, du cadre de vie, de la prévention de la délinquance, etc. Instaurée dans les années 70, régulièrement ajustée, elle a abouti à une multiplication et un enchevêtrement de zonages et de dispositifs. C'est dans ce contexte que cette politique a fait l'objet d'une réforme visant à simplifier et renforcer son efficacité. Ainsi, la promulgation de la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014 a fait naître une nouvelle « géographie prioritaire » recentrant les efforts sur 1 300 quartiers contre 2 492 précédemment et un nouveau mode de contractualisation : le contrat de ville.

Sur la base d'un nouveau découpage du territoire à l'échelle nationale après l'application d'un critère unique de sélection - le revenu des habitants - toute concentration de plus de 1 000 habitants concernés par un revenu fiscal médian inférieur à 60% du revenu fiscal médian de référence, (11 000€ par an pour l'unité urbaine concernée), engendre la délimitation d'un périmètre dit « quartier prioritaire ». C'est ainsi qu'en juin 2014, la ville de Coutras est devenu un « territoire entrant » de la Politique de la Ville ; le centre-bourg, quartier de 1 150 habitants, correspondant au nouveau critère des quartiers prioritaires.

La loi du 21 février 2014 définit l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), en l'occurrence La Cali, comme pilote stratégique du contrat de ville et la commune de Coutras, comme pilote opérationnel. Cette contractualisation tripartite entre l'Etat, La Cali et la ville de Coutras, auxquels seront associés au premier rang des signataires le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil départemental de la Gironde consiste à s'engager respectivement sur des objectifs au regard des enjeux identifiés sur le quartier. Un second cercle de signataires potentiels est également identifié : la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF), Pôle Emploi, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les bailleurs sociaux présents sur le quartier, les chambres consulaires et le Conseil Citoyen.

Pour ce faire, les services municipaux et communautaires ont engagé un travail en étroite collaboration autour d'un diagnostic participatif et partagé par l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels, associatifs, privés, publics autour des 3 principaux piliers fondateurs des contrats de ville : la cohésion sociale, le développement économique-emploi et l'habitat-cadre de vie. Le quatrième pilier fondateur « Valeurs républicaines et citoyenneté » fait l'objet d'une analyse transversale tout au long du contrat de ville. A la suite du diagnostic, des enjeux forts sont ressortis : ils ont été déclinés en orientations stratégiques, elles-mêmes ayant fait l'objet d'objectifs opérationnels, déclinés en un programme d'actions.

L'ensemble de cette démarche a été mené en associant les habitants et les acteurs locaux du quartier à travers la constitution d'un Conseil Citoyen, instance nécessaire à la mise en œuvre de la Politique de la Ville comme le définit la loi du 21 février 2014. Il s'agit désormais de co-construire le contrat de ville, avec et pour les habitants et usagers du quartier.

La dénomination de quartier prioritaire et l'action publique qui y sera menée pour les six prochaines années ne doit pas s'entendre comme la simple mobilisation de fonds publics et d'actions à destination d'une population restreinte et concentrée sur un ensemble d'immeubles d'habitation. Il s'agit bien d'adosser au projet de territoire communautaire le contrat de ville qui en est la déclinaison en direction d'un espace à enjeux particuliers (concentration de bas revenus avec le risque de décrochage d'une partie précaire de la population) afin de « renforcer l'effort de solidarité locale » à son égard.

Le contrat de ville représente des perspectives d'actions qui doivent conduire à une amélioration de la situation globale du quartier, au renforcement du lien social entre les habitants et les usagers du quartier, et à l'intégration et la dynamisation de ce dernier au sein de la ville et à l'échelle de l'agglomération. Cette contractualisation conduira aussi par le principe de mutualisation, au déploiement d'équipements et de services installés au sein du quartier prioritaire ou du « quartier vécu » (périmètre d'usages des habitants) au bénéfice de la population communautaire.

La nouvelle génération du contrat de ville 2015-2020 mobilisera d'abord les moyens de droit commun (dispositifs ouverts à tous les territoires) avant d'engager les crédits spécifiques de la Politique de la Ville inscrits par chacun des partenaires mobilisables sous l'angle de la solidarité territoriale (État, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental de la Gironde, fonds structurels européens, etc.).

Ces moyens seront toutefois conditionnés à la mobilisation du droit commun en amont ainsi qu'à un engagement financier préalable de La Cali et de la ville de Coutras pour faire « effet levier ». C'est en ce sens qu'il est proposé d'allouer une ligne budgétaire spécifique qui permettra d'amorcer la mise en œuvre d'actions pour l'année en cours à savoir 10 000 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (49 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- signer le contrat de ville du quartier Centre de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020,
- allouer une enveloppe budgétaire de 10 000 € destinée à financer les premières actions s'inscrivant dans le programme d'intervention du contrat de ville.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournaise



Envoyé en préfecture le 26/06/2015
 Affiché le 26/06/2015
 ID : 033-200027068-20150623-2015_06_089-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 23 JUI 2015

2015-06-089- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DI CORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULNIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	37	14	
Catherine BERNADEAU		X	Thierry MARTY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			51

 Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

SIGNATURE DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE LA CALI

Sur proposition de Madame Fabienne Fonteneau, Vice-présidente en charge de la politique de la ville, de l'insertion et du CISPD,

La loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance lie la compétence intercommunale en matière de prévention de la délinquance à l'existence d'un établissement public de coopération intercommunale comme La Cali et rend, dans ce cadre, obligatoire l'existence d'un CISPD.

Le CISPD de La Cali est l'outil majeur de la politique intercommunale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

Cette politique est déclinée sous la forme d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD), conformément aux termes de la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance, déclinée via le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance 2013-2017.

Il s'agit d'un document de référence, synthétique et opérationnel, indiquant les grandes orientations de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance de La Cali. Ces orientations ont vocation à être mises en œuvre dès 2015 dans les projets portés par le CISPD.

Cette STSPD sera diffusée aux membres du CISPD, elle leur fournira des pistes pour aller plus loin dans la politique de prévention et s'inscrira dans la continuité du plan départemental de prévention de la délinquance.

Elle est le fruit d'une réflexion concertée entre tous les membres du CISPD et témoigne de l'existence d'un véritable esprit communautaire au service de la population dont les attentes sont nombreuses en matière de tranquillité et de sécurité publiques.

Cette STSPD repose sur des principes fondateurs : la cohésion sociale, la concertation, le rôle central des maires, la mutualisation des moyens et des solidarités.

Elle poursuit des objectifs structurants pour le territoire communautaire : développer une dynamique partenariale forte, favoriser l'émergence d'initiatives locales et jouer un rôle d'assistance et de conseil auprès des élus.

Elle s'organise autour de 4 axes prioritaires d'intervention :

- Le développement de l'accès aux droits
- L'amélioration de la tranquillité publique
- La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes
- L'accompagnement des jeunes en difficultés ou exposés à la délinquance

Elle a vocation à être signée par le Président de La Cali, le Préfet de la Gironde, le Président du Conseil départemental de la Gironde et le Procureur de la République de Libourne.

Elle est valable pour une durée de trois ans (2015-2017) et pourra être complétée, le cas échéant, par la signature d'un ou plusieurs avenant(s).

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD en date du 11 juin 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 15 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Par 47 voix pour et 4 abstentions (Messieurs Berthomé, Bayle, d'Anglade et Madame Conte-Jaubert)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la STSPD de La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Abilité expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

